



LES + DU CAMPUS CECYS

- ▶ Des employeurs partenaires proposant des postes en apprentissage dans les plus grandes entreprises nationales sur toute l'Ile-de-France (secteur tertiaire, industrie, distribution et spectacles)
- ▶ Une formation adaptée et une pédagogie innovante - des modules de formation originaux - initiation à la surveillance des biens par les drones, matériel de réalité augmentée, utilisation d'une plateforme e-learning

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir le niveau de français B1
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Être en mesure d'obtenir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Avoir terminé le cycle du collège (avoir suivi la 3^{ème} au minimum)

PROFIL DU CANDIDAT

- Rigueur, sens des responsabilités, sérieux, autonomie
- Contrôle de soi, autorité naturelle
- Aptitudes relationnelles
- Sens de l'observation

CONTACT

CAMPUS CECYS

102-110 Avenue Marceau,
92400 Courbevoie

06 27 82 98 67

campus@cecys.fr



CAMPUS CECYS

L'APPRENTISSAGE : UNE FORMATION,
UN MÉTIER, UNE CARRIÈRE

PARTENARIAT ENTRE



une école de la
CCI PARIS ILE-DE-FRANCE



**SE RENDRE
AU CAMPUS CECYS**

- ▶ Gare SNCF de Courbevoie par la ligne SNCF Saint-Lazare / La Défense (5 min. de la Gare)
- ▶ BUS 176
- ▶ Gares RER, Métro, Tram et SNCF de La Défense puis Bus n° 178 jusqu'à l'arrêt « Marceau » à 3 min.
- ▶ Tramway T2, station « Les Fauvelles » à 3 min.
- ▶ En voiture par l'A86, quais de Seine, périphérique Porte Maillot



www.cecys.fr/apprentissage

AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ

**L'APPRENTISSAGE :
UN MÉTIER • UNE FORMATION • UNE CARRIÈRE**



www.cecys.fr/apprentissage



► LES DÉBOUCHÉS

Le jeune titulaire du Titre d'Agent de sécurité privée peut **intégrer notamment une entreprise privée de sécurité, un service public ou un service interne** de sécurité. Il assure des missions de prévention, de surveillance et de protection des biens et des personnes, dans le respect de la réglementation en vigueur.

► EMPLOIS ACCESSIBLES

- Agent(e) de prévention et de sécurité
- Agent(e) de sécurité incendie SSIAP
- Agent(e) de sécurité mobile
- Opérateur(e) de sécurité, spécialisé en grande distribution
- Agent(e) de sécurité vidéoprotection

► RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

Calculée en pourcentage du SMIC (sauf dispositions plus favorables de la convention collective). Elle varie en fonction de l'âge de l'apprenti et de sa progression dans le cycle de formation.

Année d'exécution	Âge de l'apprenti		
	Moins de 18 ans	18 - 20 ans	21 ans et plus
1 ^{ère} année	25 %	41 %	53 %
2 ^{ème} année	37 %	49 %	61 %
3 ^{ème} année	53 %	65 %	78 %

Les employeurs peuvent proposer des conditions de rémunération plus favorables.

RYTHME D'ALTERNANCE :

Une semaine au CAMPUS CECYS, 3 semaines en entreprise, soit 15 semaines et 527 heures en Centre de Formation

DUREE DE LA FORMATION : 1 an

LE PROGRAMME

Total horaire des modules de formation en centre (théorie + pratique) *
15 semaines et 527 heures en Centre de Formation

Communication écrite et orale / CLEA	50 h
Anglais oral	36 h
Bureautique	29 h
Module Management	30 h
Module Prévention - Santé - Environnement	30 h
Module Juridique	14 h
Module Gestion des conflits	30 h
Prévention des risques et risques terroristes	14 h
Techniques professionnelles : surveillance, télésurveillance, gestion du risque incendie, drones, gardiennage, etc.	118 h
Techniques de Sécurité Incendie (SSIAP 1)	80 h
Comportement professionnel	30 h
Accompagnement personnalisé	26 h
PSE 1	40 h
Total	527 h

* Répartition à titre indicatif

► LE DIPLÔME

Le Titre vise l'acquisition d'une certification conforme à la réglementation en vigueur dans le but d'exercer des activités liées à la sécurité. Il permet de **justifier de l'aptitude professionnelle requise pour tout nouvel entrant dans la profession.**

Les enseignements permettent de **bénéficier de certifications et habilitations**, telles que le SSIAP de niveau 1, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), le PSE (Premiers Secours en Équipe) et la formation en habilitation électrique (H0B0 / BS / BE Manœuvre).



Référence : Arrêté du 23 février 2017 publié au Journal Officiel du 03 mars 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau V, sous l'intitulé « Agent de prévention et de sécurité » avec effet au 10 août 2016, jusqu'au 03 mars 2020